



SETTIMANALE LE CORSU
SETTIMANALE LE CORSU
SETTIMANALE LE CORSU
D'INFORMAZIONE
MAZIONE



FRÉDÉRIC
FAPPANI VON LOTHRINGEN

BOUSCULER LES MENTALITÉS

P4

1,60€

ÉDITOS P3 • BRÈVES P6 • ISULA SURELLA P7
JACQUES FUSINA P22 • SETTIMANA CORSA P23
AGENDA P26



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo EP - ICN

Création : Gaétan Laroche © CdC

À chacun son paysage

L'emuzione hè sempre viva !

Préparez votre visite :
www.isula.corsica/musees

 I MUSEI
DI CORSICA

 CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLETTIVITÀ DE CORSE

| AIACCIU | ALERIA | BASTIA | CAURIA | CORTI | CUCURUZZU | LIVIA | LUCCIANA | MERUSAGLIA | SARTÈ |

Chemin de traverse

Traverser est un verbe de mouvement. Et du mouvement, surtout d'humour, il y en a eu suite à la réponse « *Je traverse la rue, je vous en trouve* » d'Emmanuel Macron à la question d'un jeune homme lui faisant part de ses difficultés à trouver un emploi. Une déclaration dont l'objectif était certainement de rappeler que des milliers d'offres d'emploi sont toujours non-pourvues mais, qui exprimée de la sorte signalait une nouvelle sortie de route d'un Président dont l'image et la parole se veulent pourtant débarrassées de tout hasard.

Il faut donc traverser une rue pour trouver un emploi. Pourquoi personne n'y a pensé avant cette révélation? Serait-ce pour cela que le gouvernement a décidé de supprimer 800 postes en équivalent temps plein à Pôle emploi l'année prochaine?

Plus sérieusement, combien sont-ils, ceux qui aimeraient simplement traverser une rue, curriculum vitæ et lettre de motivation en poche, pour trouver un emploi au lieu de galérer entre petits boulots et CDD pour simplement survivre?

Quelle allée doit traverser le chômeur -parfois bardé de diplômes - pour trouver un poste en adéquation avec ses compétences, ses formations mais aussi avec la réalité du marché de l'emploi?

Quelle artère doit traverser le quadra, le quinquagénaire ou autre senior à qui on dit avec la plus grande sollicitude que ses compétences et ses nombreuses années d'expérience ne sont plus réellement recherchées? Une manière déguisée de lui faire entendre que la société le considère désormais comme inutile professionnellement parlant.

Des personnes en recherche d'emploi qui traversent les rues en long et en large pour sortir de leur précarité de chômeur nous en connaissons tous. Alors, une dernière question traverse mon esprit: à quand un grand plan de construction de routes afin d'endiguer le taux de chômage qui touche actuellement 9,1% de la population active. ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À chi tessa, à chi fila

En fine di simana scorsa, hè stata aduttata da l'Assemblea di Corsica una muzione à prò d'un'adesione putenziale di a Corsica à a FIFA. Posta da Rumanu Colonna, Cunsigliu territoriale aiaccinu di u gruppu Femu a Corsica, sta richiesta cuncerneghja di sicuru a Squadra Corsa di Ballò.

Certi ùn anu capitu nunda è sò andati, torna una volta, à fà, troppu prestu, scurtatoghji più chè storti, chì secondu e regule di a FIFA hè pussibile l'affare ma cù l'autorizzazione di a FFF. Quessa hà ricusatu digià e dumande di a Martinica, a Guiana o a Guadaluppa chì anu quantunque pussutu avè a so piazza ind'u quadru di a Cunfederazione di Ballò d'America di u Nordu, d'America Centrale è di i Caraibi, affiliata à a FIFA. Oghje chì hè oghje, solu a Pulinesia, dapoi u 1990, è a Nova Caledonia, dapoi u 2004, anu u dirittu di participà à e fase qualificative di a Coppa di u Mondu. Per Rumanu Colonna, si tratta d'altronde, per mezu d'una ricunniscenza da a FIFA, di permette à a Corsica d'inghjennà risorse economiche per u sviluppu di a pratica futbolistica in Corsica, buschendu suvvenzione trà programmi chì ghjuveranu à mette à livellu l'infrastructures spurtive. Ci sò l'imbusche dinò per dà a pussibilità à i giovani di tuccà l'altu livellu, à u filu di parechje competizioni certificate, di pudè fà sbuccià un'ecumia nova, è ghjuvevule assai, cù l'urganizazione di scontri spurtivi internaziunali. Mubilizà i valori spurtivi, identitarii è cullettivi, simbulizati per indettu da a Squadra Corsica, è capi perchè ciò chì si face in altrò, senza difficoltà, ùn puderia fassi in Corsica, eccu l'altri scopi di quella andatura chì hè dispiaciuta à qualchi spiritu stancu. U primu frà elli, Noël Le Graët, u Presidente di a FFF, chì hà fattu valè in furia u so parè. Per contu soiu, in quantu à u dirittu, ùn puderà dà a Federazione Francese di Ballò una decisione pusitiva tantu ch'ellu ùn ricunoscherà u Statu una certa autunumia à i dipartimenti. A Corsica hè un dipartimentu francese. «*Eiu sò Brittonu, a tengu cara a Brittagna ma ùn deria micca u cunsigliu à u Presidente di a Reghjone Brittagna d'andà à vede à FIFA...*» Forse, in ste parolle, ci serà a paura di campà torna, ciò chì s'hè passatu ind'u 1967, cù un scontru Corsica - Francia, vintu da a Squadra Corsa 2 à 0... À chi tesse à chi fila! ■

À MODU NOSTRU

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

Édité par CorsicaPress Éditions SAS (Société locataire gérante)

Immeuble Marevista
12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication - Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales: Tél. 04 95 32 89 92

al-informateurcorse@orange.fr

BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION

21, Cours Napoléon - BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 20 01 49 84

al-icn-ajaccio@orange.fr

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ

CORSE REGIPUB SAS

M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77 • mail: brunel.stephane@yahoo.fr

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 188773 • ISSN 2114 009



Fondateur Louis Rioni

Vous

vivez

en Centre-Corse,

dans le Cap,

entre Sagone et Galeria,

ou dans l'Extrême-Sud,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche ses

correspondants locaux.

Contact:

journal@icn-presse.corsica

ou

06 44 91 58 30

LES CATALANS S'INTERROGENT

RAJOY, LES AFFENTATS,
LA RÉPRESSION DU 1-0,
LES PRISONNIERS,
ET MAINTENANT, VALLS!!

ON SERAIT
PAS UN PEU
GUIGNARDS?



<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/ICNActu>



FRÉDÉRIC FAPPANI VON LOTHRINGEN

BOUSCULER LES MENTALITÉS

Frédéric Fappani Von Lothringen préside l'organisation non-gouvernementale Cercles nationaux de réflexion sur la jeunesse, conçue comme une structure fédérale et coopérative.

Dans les couloirs de l'ONU comme dans les rangs d'une manifestation pour les prisonniers corses, il défend l'idée que les individus comme les peuples ont non seulement droit au bonheur, mais qu'ils en doivent en être les premiers artisans.

Il porte costume, cravate, bretelles [et à l'occasion gilet] comme d'autres porteraient un jean et un T-shirt que l'usure a rendu éminemment confortables. Autant dire qu'en cette fin septembre, dans les rues d'Ajaccio ou de Bastia, alors que le mercure autorise – ou du moins justifie – un dress-code que le vacancier se plaît à qualifier de « décontracté », cette conception si peu convenue de la décontraction fait qu'on ne saurait passer sans le voir. Il n'y a pas si longtemps encore, pourtant, Frédéric Fappani Von Lothringen arborait jean et blouson de cuir. La tenue de rigueur de qui travaille dans la rue, auprès des jeunes, dans ce qu'on appelle les « quartiers populaires » ou tout simplement les « quartiers ». De fait, dit-il, « Je ne porte pas une cravate parce que j'ai une nouvelle fonction, mais parce que ça me plaît ; et parce que ça correspond à la fin d'un travail sur moi, lorsque j'ai commencé à faire confiance à ce que j'ai appris sur moi. La blouson était une sorte de carapace, et d'uniforme. Être en costume-cravate vous rend plus visible et, du moins pour ceux qui sont dans la confrontation, peut-être plus vulnérable. Mais c'est mon authenticité. » Au reste, s'il a effectivement de nouvelles fonctions, de nouveaux titres, les missions qu'il s'est assignées restent fondamentalement les mêmes : défendre l'idée que le bonheur est possible, permettre aux individus de se réaliser en prenant conscience de leurs potentialités comme de leurs freins, ayant travaillé sur eux-mêmes, sur leur « part d'ombre » et leurs freins et pour ce faire, travailler plus particulièrement auprès de la jeunesse.

En 2009, Frédéric Fappani Von Lothringen a 38 ans. Employé par la Fondation OPEJ – Baron Edmond de Rothschild*, il est éducateur de rue. Et en proie à une crise. Non qu'il n'aime pas ou plus ce qu'il fait, mais plutôt parce qu'il souhaite aller plus loin, faire davantage et autrement. «*Chaque soir, j'écrivais environ 6 pages sur l'éducation, la psychologie, sur ce que m'inspirait ce que j'avais pu constater. Je me suis retrouvé avec un tas de pages aussi haut que moi. Puis un soir, je me suis dit : tu as un boulot sympa, que tu aimes, arrête avec tes rêves de bouquins, de colloques pour partager tes réflexions, tes propositions... J'ai jeté tous mes écrits, pleuré pendant une semaine et décidé d'assumer ma vie de travailleur social.*» Mais, puisqu'il a cessé de courir après un rêve, celui-ci va se charger de le rattraper. Il est contacté par le quotidien *Le Monde* pour justement apporter un éclairage sur ces 15-26 ans qui ne croiraient plus en l'avenir. Ses propos sur ces jeunes «*exclus par deux fois du Banquet*»** et qui «*n'ont appris ni à s'aimer ni à aimer*» font mouche. Peu après la parution de l'interview, il est invité à la Bibliothèque nationale de France pour parler de la question de la transmission. «*Là je rencontre Grégoire Tiroit, auteur de France anti-jeunes, mais aussi le sociologue Pierre-Yves Chiron. Je me rends compte que je ne suis pas seul à vouloir bousculer les discours sur la jeunesse. Séparément, on n'a pas de notoriété mais ensemble, on peut faire bouger les choses.*» En 2011 le Cercle national de réflexion sur la jeunesse (CNRJ) voit le jour, sous la forme d'une association loi de 1901. Dans la perspective des présidentielles de 2012, il entreprend ses premières actions de lobbying. «*On a rencontré les partis, les candidats pour tenter d'influencer les politiques publiques sur la jeunesse.*» Entre-temps, le CNRJ a essayé de se constituer un réseau régional. «*Et ça n'a pas du tout marché. En revanche, nous avons suscité de l'intérêt au plan international*»

Saisi par des membres de la communauté tamoule en exil sur la question de savoir comment survivre au trauma d'un génocide, comment transmettre une culture, le CNRJ entreprend en 2012 une campagne de «*lobbying humaniste*» auprès de l'ONU et obtient l'envoi au Sri Lanka, sous l'égide de la Communauté internationale, d'une commission d'enquête indépendante portant sur des exactions commises à l'encontre d'enfants et de jeunes. Un an plus tard, l'association devient une ONG internationale. Le sigle, s'il ne change pas, sera désormais celui des Cercles nationaux de réflexion sur la jeunesse. Car peu à peu, des cercles de réflexion ont vu le jour à travers le monde, à l'initiative de citoyens. Peu après, l'ONG effectue une longue intervention humanitaire en Centrafrique, en zone de guerre, elle met en place de consultations psychologiques auprès des traumatisés et lance la création d'un département de psychologie à l'Université de Bangui. Puis en 2015, elle se rend en Guinée-Conakry, alors confrontée au virus Ebola et isolée. Elle y organise son troisième colloque, qui est également le premier Forum international de la jeunesse en Afrique. Autant de déplacements que ses membres effectuent à leurs frais personnels, sur leurs congés. «*L'ONG n'a pas de salariés, nous avons tous un métier en dehors du CNRJ. C'est un choix. Ça évite que des gens s'impliquent dans un but carriériste.*»

Aujourd'hui implantée dans une vingtaine de pays, l'ONG a été reconnue en 2017 par l'ONU, obtenant auprès de son Conseil économique et social le statut consultatif spécial. «*L'ONU, c'est le machin, oui. Du seul point de vue de la distribution des lieux, à Genève, par exemple, il faut déjà trois jours pour comprendre comment c'est foutu ! C'est un millefeuille bureaucratique extrêmement complexe. Mais ce n'est pas seulement qu'un gros machin en haut, une sorte de truc à la place de Dieu. C'est aussi un machin horizontal : l'émana-*

tion du peuple-monde. Un outil au service de l'homme. Les citoyens peuvent s'y rendre, physiquement, et l'homme de la rue y a son mot à dire. Alors oui, il arrive que ça dysfonctionne, mais c'est aussi le reflet de ce que nous devenons. L'humanité se défausse, projette ses failles sur l'ONU, ou l'Europe. Si le modèle qui émerge est celui d'un monde qui se technicise, dirigé par des gens qui ont peur de leur ressenti, qui se coupent de leur sentiment et de leur affectivité pour céder au manque et à la froideur, c'est aussi parce que nous laissons faire. Il faut donc se faire entendre et changer notre rapport à l'ONU.»

Depuis 2016, Frédéric Fappani Von Lothringen et Audrey Gautier, secrétaire générale du CNRJ, se rendent en Corse. Outre la jeunesse et l'éducation, la question des peuples autochtones et des droits de l'homme entre en effet dans son champ de réflexion et d'action. «*On observe ce qui se passe dans le monde, et donc les mouvements de la société corse. On a vu émerger le choix de renoncer à la lutte armée pour privilégier un débat politique, et ce au moment où la France connaît un repli identitaire dont le FN ne serait que l'enfant malheureux. On l'a vu encore récemment avec cette histoire du Sò qui, qui montre bien qu'il y a un problème. L'identité nationale française est en souffrance et ne sait plus exister que par l'interdiction, l'autoritarisme. Alors qu'à l'origine, étymologiquement, l'autorité, c'est ce qui fait grandir, qui permet de s'augmenter. Le lycéen, avec son Sò qui, est révélateur d'un problème qui dépasse de très loin le problème entre un élève et son professeur.*» Toutefois, précise en souriant le président de l'ONG, cet intérêt pour la Corse ne cache aucune velléité «*de faire dans le néocolonialisme*» fût-il non gouvernemental. «*On ne cherche pas forcément à implanter un CNRJ en Corse. Nous n'avons pas vocation à conquérir le monde et imposer nos vues. On vient pour écouter, comprendre et faire remonter des informations, auprès des autres pays, de l'ONU, sur des questions telles que la langue, la culture, les prisonniers politiques, par exemple. L'attitude de la France vis-à-vis de ses peuples constitutifs commence à être repérée, et elle ne pourra pas faire éternellement l'économie d'un changement. Mais pour l'heure, les Béninois ou les Tamouls ont une vision plus claire de la situation en Corse que la plupart des Français. Et c'est sans doute là que la Corse a une carte à jouer, en allant chercher, au delà du cadre méditerranéen, à l'échelle européenne et mondiale, des solidarités mais aussi des fonds, qui restent à découvrir et qui peuvent être mobilisés.*» ■

Elisabeth MILLELIRI

Savoir + : cnrj.org



«*Pour l'heure, les Béninois ou les Tamouls ont une vision plus claire de la situation en Corse que la plupart des Français.*»

* Créée 1945 cette fondation déclarée d'utilité publique a pour but de protéger, d'écouter et de venir en aide à des enfants, des adolescents et des jeunes en difficulté, ainsi qu'à leurs familles, de toutes origines. Ses actions sont principalement des actions d'éducation spécialisée et de protection de l'enfant.

**Référence au Banquet de Platon

BRANCHEMENT DES NAVIRES À QUAI

UNE SOLUTION GNL TESTÉE À AJACCIO

Depuis le 20 septembre, la compagnie maritime La Méridionale teste sur le port d'Ajaccio, pour une durée de quinze jours, une solution visant à réduire son empreinte environnementale, en assurant la connexion électrique de ses navires à quai grâce au gaz naturel liquide (GNL). Fin 2016, déjà, elle était la première compagnie maritime en Méditerranée à avoir connecté électriquement ses navires à quai dans le port de Marseille, ville de France la plus chargée en particules fines et où, selon Air Paca, le trafic maritime des passagers représente 15% de la pollution. Ce branchement des navires à quai «réduit notablement les émissions d'oxydes de soufre, de particules fines et d'oxyde d'azote», souligne Christophe Seguinot, directeur technique de La Méridionale. Cette procédure écologique est aussi économique. Pour chaque escale de 12 heures, ce sont ainsi entre 2 et 4 tonnes de gazole par navire qui sont économisées. Mais si les ports de Corse sont également très concernés par la pollution aux particules fines, on ne peut y mettre en œuvre la solution technique déployée à Marseille, faute d'un réseau électrique d'une puissance suffisante, soit 1,5 MW. La Méridionale a donc cherché une solution alternative auprès des ingénieurs de l'entreprise Air Flow, spécialisée dans la logistique du gaz. Installé à quai, un conteneur cryogénique à double enveloppe «de 6 m de long sur 2,5 m de large permet de stocker 20 000 litres de gaz naturel liquide, ce qui correspond à environ 8 tonnes», explique Émilien Doye, responsable du projet «électrification des navires» chez Air Flow. Maintenu sous sa forme liquide, à -161°C, le gaz naturel est, avant d'être utilisé, porté à température ambiante au moyen d'un réchauffeur atmosphérique, également conçu sous forme d'un conteneur, puis

envoyé dans le groupe électrogène qui le brûle afin de produire de l'électricité. «À raison d'une puissance de 1,5 MW, un conteneur de 20 000 litres de GNL permet d'alimenter un navire à quai durant 34 heures, soit près de trois rotations. Le principal intérêt de cette technologie est lié à l'environnement. L'usage du GNL plutôt que du fioul pour alimenter le groupe électrogène permet de réduire totalement les émissions d'oxydes de soufre (SOx), de 90% les émissions de particules fines, de 70% la production des oxydes d'azote (NOx) et de 20% celle de dioxyde de carbone (CO2)» précise Émilien Doye. D'autres ports de Méditerranée, notamment Toulon, Nice et Monaco pourraient confirmer leur intérêt pour ce dispositif. Lequel, n'appartenant pas de manière exclusive à La Méridionale, pourrait bénéficier à tout navire équipé d'un branchement électrique. Toutefois, en cas d'essai concluant, il sera nécessaire de faire évoluer la législation relative au transport du GNL. ■ PMP



Photos DR

L'ALLIANCE DE LA PRESSE D'INFORMATION GÉNÉRALE EST NÉE

Les trois syndicats professionnels de la presse quotidienne nationale, régionale et départementale ainsi que le syndicat de la presse hebdomadaire régionale se sont rassemblés, le 19 septembre 2018, dans une structure commune, l'Alliance de la presse d'information générale.

Avec plus de 300 journaux d'information politique et générale adhérents, l'Alliance constitue un ensemble fort et cohérent, acteur majeur du débat démocratique et du pluralisme des expressions tant aux niveaux nationaux que régional et local.

Les quotidiens et les hebdomadaires représentés par l'Alliance sont pluriels par la taille, le lectorat, l'implantation géographique. Ils sont cependant, au sein de l'Alliance, unis par une même démarche : apporter à leurs lecteurs une information de qualité, s'adresser au plus grand nombre, relater et commenter événements et tendances de fond « de la commune au monde » avec fiabilité, objectivité et exhaustivité.

Interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, des divers partenaires publics et privés et des Gafa, l'Alliance prendra position sur tous les grands sujets d'intérêt commun et conduira des actions collectives et unifiées pour relever les défis auxquels les entreprises de presse sont confrontées : rôle prépondérant des plateformes digitales dans la diffusion de l'information, transformation du système de distribution des journaux, réforme du dispositif des annonces judiciaires et légales, évolutions législatives et réglementaires européennes (droit voisin, règlement e-privacy, etc.) et nationales (secret des affaires, manipulations de l'information, etc.)

L'Alliance de la presse d'information générale entend mener ces combats et intervenir dans tous les domaines qui permettront d'améliorer les conditions économiques des journaux qu'elle représente. ■

Administrateurs de l'Alliance : Jean-Michel BAYLET, président de l'Alliance, président du SPQR, président directeur général - Groupe La Dépêche du Midi ; Marc FEUILLEE, vice-président de l'Alliance, président du SPQN, directeur général Groupe Figaro ; Vincent DAVID, vice-président de l'Alliance, président du SPHR, président de PMSO (Presse et Médias du Sud-Ouest) ; David GUEVART, secrétaire général de l'Alliance, président du SPQD, directeur général - Groupe Nord Littoral ; Olivier GEROLAMI, trésorier de l'Alliance, président du directoire - Groupe Sud Ouest ; Pascal RUFFENACH, trésorier Adjoint de l'Alliance, président du directoire - Groupe Bayard Presse ; Pierre ARCHET, directeur général - Le Journal d'ici ; Philippe CARLI, président du pôle presse - Groupe Crédit Mutuel/EBRA ; Edouard COUDURIER, président directeur général - Groupe Télégramme ; Louis DREYFUS, président du Directoire - Le Monde ; Clément DELPIROU, directeur général - Libération ; Louis ECHELARD, président du directoire - Ouest France ; Francis GAUNAND, président du directoire - Publihebdos ; Sophie GOURMELEN, directrice générale - Le Parisien/Aujourd'hui en France ; Gabriel d'HARCOURT, directeur général Délégué - La Voix du Nord ; Jean Pierre de KERRAOL, président - Groupe Sogemedias ; Benoit LECLERC, directeur de la publication - La Manche Libre et Courrier Cauchois ; Patrick LE HYARIC, président du directoire - L'Humanité ; Eric LEJEUNE, directeur général - La Presse De Vesoul et La Presse De Gray ; Pierre LOUETTE, président directeur général - Groupe Les Echos/Le Parisien-Aujourd'hui en France ; Jean-Marc PASTORINO, président - Nice-Matin/Var Matin ; Jean-Louis PELE, directeur général - L'Equipe ; Anne-Violette REVEL, directrice générale Adjointe - Le Journal du Dimanche/Lagardère Active ; Olivier SAINT-CRICQ, président du directoire - Nouvelle République ; Jean-Christophe SERFATI, président directeur général - La Provence ; Alain VEDRINE, directeur général - Groupe Centre France-La Montagne.



Photos DR

AU CHEVET DE LA FLORE EN PÉRIL

Photos DR

Activités humaines, concurrence d'espèces invasives, de nombreuses espèces de plantes endémiques de Méditerranée sont menacées. Le projet Care-Mediflora associe six îles pour un programme de préservation. Les actions entreprises en Sardaigne dans ce cadre ont fait l'objet d'une rencontre entre scientifiques.

Du 24 au 27 septembre, le parc national du massif du Gennargentu accueillait des scientifiques et chercheurs européens, venus y constater l'avancée ou les résultats des actions entreprises dans le cadre de Care-Mediflora. Ce projet international associe les six plus grandes îles de Méditerranée (Baléares, Corse, Chypre, Crête, Sardaigne et Sicile) ainsi que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), via son unité spécialisée dans les plantes méditerranéennes. Financé à hauteur de 80 % par la Mava, fondation pour la nature créée en 1994, il a débuté en avril 2016 et doit s'achever en décembre 2018. Tout en permettant de soutenir et renforcer le réseau des centres de conservation, de recherche et de gestion de l'environnement des îles méditerranéennes partenaires, l'objectif de Care-Mediflora est d'améliorer la conservation des plantes insulaires menacées du bassin méditerranéen, une attention particulière étant accordée aux plantes des milieux humides, changement climatique oblige. Sur la base de critères communs, les îles ont priorisé leurs actions de conservation et sélectionné les espèces bénéficiaires du projet, avec une liste d'espèces choisies pour chacun des partenaires. Il a été prévu de mettre en œuvre des actions très concrètes, avec des mesures de conservation in situ, pour un minimum de 30 espèces (au moins 5 plantes et 10 actions par île). Il peut s'agir, par exemple, de l'éradication d'espèces nuisibles et/ou envahissantes, de la mise en repos de surfaces dégradées, du renforcement ou de la création de population. Dans certains cas, ces mesures nécessitent d'être adossées à des techniques de conservation ex situ (mise en conservation de graines, mise en culture, multiplication de plants). Au total, les actions ex situ concernent quelque 600 accessions (lots identifiés de semences, prélevées en un lieu et à un moment précis), portant sur 120 taxons, les accessions pour chaque île étant, par mesure de précaution, dupliquées dans la banque de graines d'autres partenaires du projet. En Sardaigne, où elles sont pilotées par l'Hortus botanicus karali-

tanus (HBK), les actions ont concerné des plantes telles que l'astragale de Gennari (*Astragalus gennarii*), la centaurea dei maestri (*Centaurea magistrorum*), le senecio di Moris (*Senecio morisii*). Il a également été procédé, au printemps dernier, sur le site de Monte Genziana, à un repeuplement de nerprun à feuille de pêcher (*Rhamnus persicifolia*), arbuste endémique menacé de la Sardaigne, grâce à des plants mis en «nursérie» dans le cadre du projet. Chaque plant, étiqueté, fait l'objet d'un monitoring.

En Corse, c'est l'Office de l'environnement (OEC), via le Conservatoire botanique national de Corse (CNBC), qui est en charge du programme. Lequel a notamment donné lieu à une opération d'introduction, avec l'appui du Parc naturel régional, de renoncule sylvie (*Ranunculus sylviae*), endémique stricte de Corse décrite par Jacques Gamisans, extrêmement rare et classée en «danger critique d'extinction». Les premiers résultats, positifs, de cette opération, ont été notamment présentés en août à l'occasion des «Vendredis du Cuscion», lors d'une journée dédiée à la connaissance de la flore animée par le CNBC. Une nouvelle opération d'introduction est d'ailleurs prévue, hors programme Care-Mediflora, pour le printemps 2019. L'OEC a également œuvré pour la préservation de la buglosse crépue (*Anchusa crispa*) espèce rare et menacée, endémique de Corse et de Sardaigne, qui, inféodée au littoral sableux, subit des impacts anthropiques liés notamment au tourisme. Dans le cadre de Care Mediflora et du Plan national d'action «Anchusa crispa», après que le CNBC ait effectué des récoltes de semences et une mise en culture du taxon, deux nouvelles populations de «sécurité» ont été créées sur des sites gérés et au foncier maîtrisé offrant les mêmes conditions écologiques que les stations naturelles. La 2^e édition de la Mediterranean plant conservation week, organisée du 12 au 16 novembre prochain à La Valette (Malte) sera l'occasion de faire un point sur les travaux réalisés dans le cadre du programme, d'évaluer l'intérêt des différentes approches complémentaires et d'envisager de nouvelles perspectives. ■ EM

Sources : Care-Mediflora, UICN, OEC/CNBC, Sardinia Post, Sardegna Oggi



LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégaes.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.



Actulégaes.fr, avec votre journal

Actulégaes.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises



VOTRE ACCÈS AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS !





LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Un recueil de poèmes

L'ouvrage de Joël Bastard reçu de l'éditeur Gallimard, et sa fameuse collection blanche, s'intitule étrangement *Des lézards, des liqueurs* : connaissant et appréciant l'auteur depuis son *Casaluna* [2007] où il évoquait poétiquement des souvenirs d'enfance corse de Castagniccia, je note que le titre porte ici aussi sur un recueil de poèmes en prose. Ils se présentent cependant sous des thématiques beaucoup plus variées dont l'intitulé des diverses sections ne dissipe que fort peu l'obscurité de l'ensemble, mais c'est une des tendances de la poésie contemporaine de ne pas se livrer trop ouvertement et nous en prenons notre parti, d'autant que les notes informatives sont rares mis à part des remerciements pour l'attribution d'une bourse régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Laissons-nous donc porter par une libre lecture, à la recherche de possibles sens, car c'est bien ainsi qu'il s'agit de procéder avec les formes poétiques nouvelles. Nous supposons que l'écriture germe et se développe à partir de sollicitations variées, nées de voyages, de lieux découverts, de paysages, d'observations précises...puisque quelques éléments le laissent imaginer comme guides du lecteur tout comme cet extrait de la seconde section : «*Sortez le poète des ruines. Prenez ses yeux, prenez sa bouche. Retenez-le, il se noie encore et encore dans la marée bruyante des pierres. Dans la cadence intime des allusions inouïes. Enfoncez vos doigts dans ses poumons lourds de trop d'archives. Décollez les images démolies et pesantes, ni secours ni envolées, de ses respirations chroniques. Donnez-lui une chance de revenir chanter la beauté muette du jour.*» [p.25]

C'est en effet un mode de lecture qui doit être privilégié, en se laissant porter par le mouvement métaphorique du texte et ce qu'il suggère en chacun d'entre nous, d'autant que le poème, comme une photographie à peine développée, demeure parfois indistingué dans le paysage si l'on n'y prend garde : «*Un poème deviné là-bas, tapi dans l'herbe. Rien ne dépasse dans le lointain. Ni forme, ni fond ! Son immobilité le laisse simplement deviner d'entre les invisibles. C'est un signe satisfait de son absence qui pourtant nous appelle à tout bout de champ. La modestie de l'herbe qui l'annonce nous le souffle indispensable.*» [p.41]

Nous remarquons l'importance de l'observation de l'environnement paysager dans l'appel du regard quoique la narration qu'attend inconsciemment chaque lecteur se dérobe souvent, mais qu'importe à l'auteur qui le précise lui-même ? «*Détruire la narration. Ainsi, nous tenterons l'édification d'un poème sanglant, nerveux, accompli dans son registre d'évidences et de dangers. Seuls les insectes volants planeront sur ce désert de fontaines.*» [p.77]

À mesure que nous avançons dans l'exploration de l'ouvrage quelques fenêtres s'ouvrent parfois comme dans ce long poème anaphorique [la phrase «*Ces italiques nous désespèrent*» est reprise sept fois en tête de chaque bref morceau le composant] le titre même du recueil est rappelé, chaque partie étant ponctuée de citations en italique comme si l'auteur sollicitait une sorte d'acquiescement de noms d'écrivains aussi mondialement célèbres que J.L.Borges, W.B.Yeats, Saint John Perse, T.Tranströmer ou H.M.Enzensberger : «*Il y a des lézards, des liqueurs et du sens. Les mains claquent comme des voiles sur les hommes au sang couvert de grandeurs. Il y a une question émiettée sur la table, l'éclat de rire d'un arbre dans le jardin d'eau claire. Un fruit dans la parole du passager clandestin. Organisons la fête des clous et du fumier, de l'acier et des sangles de cuir. Des planches de retour sur la scène évidente, des papiers en retard arrachés de la lampe.*» [p.93]

Qu'on ne s'y trompe pourtant pas, Joël Bastard ne se satisfait pas de simples spéculations intellectuelles : il connaît aussi le travail manuel et sait quelle noblesse il peut aussi receler comme le suggère justement la dernière pièce de l'ouvrage : «*Courbé sur ses outils, sur la matière. Le va-et-vient, la frappe, la réduction des éléments. Il n'a pas le temps des larmes, ni de la vente des cristaux. L'espérance est seulement dans la chute lumineuse des copeaux et des limailles, au pied de l'établi.*» Comme si le poème lui-même dans cette définition originale n'était en définitive que «*L'extension de l'objet, l'épaississement même du souvenir de cet objet.*» [p.166] ■



Joël Bastard
Des lézards, des liqueurs
Poèmes
Gallimard, NRF, 2018



ASSEMBLÉE

LA DROITE ATTAQUE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Lors de la séance de questions orales de la session de septembre, Jean-Martin Mondoloni a à nouveau demandé à l'Exécutif de remettre l'hypothèse de l'incinération à l'étude.

Alors que le centre d'enfouissement technique de Prunelli di Fium'Orbu est bloqué depuis le 20 août dernier, Jean-Martin Mondoloni a profité de la séance de questions orales de la session de septembre pour remettre la gestion des déchets à l'ordre du jour.

Le président de Per l'Avvene a en effet souhaité interroger l'exécutif suite à une motion que son groupe avait déposée en mai dernier et qui avait été balayée trop rapidement à son goût. D'accord sur le fait que le tri à la source doit être la clef de voûte du traitement des déchets, le conseiller territorial de droite a indiqué qu'il est plus dubitatif sur l'idée des nouveaux centres de stockage que souhaite créer l'exécutif. « On sent qu'on ne va pas arriver à une proportion de tri très élevée dans un laps de temps court, et que ces centres vont être durant cette période des centres d'enfouissement », a-t-il fait valoir en demandant à l'exécutif de remettre à l'étude l'hypothèse d'un incinérateur, convenant toutefois que celle-ci ne doit pas être envisagée comme « une solution viable et définitive ».

La réponse, cinglante, du président de l'office de l'environnement de la Corse (OEC), François Sargentini, ne s'est pas faite attendre : « Vous tentez de façon régulière de rouvrir ce débat en laissant croire que l'incinération serait une réponse rapide et miraculeuse à la crise persistante des déchets qui résulte de l'inertie des 30 dernières années », a-t-il fustigé en dressant en parallèle le bilan de premiers résultats « particulièrement significatifs » du tri à la source qui a « doublé depuis notre arrivée aux responsabilités ». « Notre objectif de 60% de tri à 5 ans n'est pas dogmatique », a-t-il appuyé, « 70 à 80% de nos déchets sont recyclables. Faire croire qu'on pourra se débarrasser de nos déchets en les brûlant ou en les enfouissant relève de la désinformation. »

Pour finir d'enfoncer le clou, le président de l'OEC a souligné que si des progrès ont été faits sur les nouveaux incinérateurs au niveau de l'émission des fumées, les résidus d'épuration ainsi que les mâchefers, produits hautement toxiques subsistant après l'incinération, doivent être stockés dans des décharges classe 3. « Cela voudrait dire qu'il faudrait changer les paramètres des centres de stockage que nous sommes en train de préparer qui sont de classe 2. Nous avons déjà beaucoup de mal à faire accepter aux communes la classe 2, si on leur propose la classe 3 je vous laisse imaginer les levées de boucliers », a ajouté François Sargentini, avant de tirer cette conclusion : « Au moment où nous nous engageons à ne stocker que des déchets ultimes et sans danger, il serait pour nous paradoxal de nous engager sur cette voie ». ■ Manon PERELLI

L'ASSEMBLÉE ENVISAGE L'ADHÉSION DE L'ÎLE À LA FIFA

Lors de la session de septembre, Femu a Corsica a déposé une motion invitant l'Exécutif à faire les démarches nécessaires « en vue d'une éventuelle adhésion » à l'instance internationale de football

On sait les passions que le football, comme nul autre sport, sait soulever en Corse. Au point que plus d'une fois, on a vu des sujets touchant à l'actualité des clubs insulaires s'inviter aux sessions de l'Assemblée de Corse. Le 21 septembre dernier, c'est un sujet plus insolite qui a ramené le ballon rond au centre de l'hémicycle. En effet, au nom de Femu a Corsica, le conseiller territorial Romain Colonna a déposé une motion demandant l'adhésion de l'île à la Fédération internationale de football association (Fifa). Un texte qui fait valoir ce que les statuts de la Fifa prévoient dans leur article 11 alinéa 6 « avec l'autorisation de l'association membre du pays dont elle dépend, une association d'une région n'ayant pas encore obtenu l'indépendance peut également demander l'admission à la Fifa ».

Dans ce droit fil, la motion souligne que l'Écosse, Gibraltar, la Nouvelle-Calédonie ou encore Tahiti « ont un siège à la Fifa et participent par conséquent aux matchs de qualification à la coupe du monde ».

Insistant sur l'existence de la Squadra corsa [équipe corse] « depuis maintenant près de 50 ans » et « les nombreux matchs internationaux auxquels elle a participé », le texte prévoit donc de mandater le président du Conseil exécutif « afin d'effectuer les démarches nécessaires notamment auprès de la fédération française de football, en vue d'une éventuelle adhésion de la Corse à la Fifa ».

Si la motion a été adoptée sans difficulté, grâce aux voix de la majorité, pour la petite histoire, le président de la fédération française de football, Noël Le Graët, interrogé par le journal *l'Équipe* a pour sa part tranché sur la question quelques heures plus tard : « La fédération ne prendra pas une décision positive tant que l'État ne considérera pas que les départements ont une certaine autonomie. Il n'y a même pas à discuter de notre part. Notre position correspond au droit, tout simplement ». La Corse à la Coupe du Monde ce n'est donc pas pour demain. ■ Manon PERELLI



LITTÉRATURE

DÉS LYCÉENS DU LAETITIA EMBARQUÉS DANS L'AVENTURE DU GONCOURT

Pour la 3^e année consécutive, une classe corse participe au prestigieux prix littéraire version lycéen. Durant un mois et demi, ces critiques littéraires en herbe vont voyager à travers 15 romans contemporains

Rentrée sur les chapeaux de roue pour les 1^{re} L1 du lycée Laetitia. En ce début d'année scolaire, les 30 jeunes Ajacciens ont été retenus pour participer à la 31^e édition du prix Goncourt des lycéens. Sous la houlette de leur professeure de Lettres, Nadja Mignon, ils vont désormais s'atteler à la lecture des 15 ouvrages de la sélection 2018. « Ils sont un petit peu effrayés à l'idée de lire 15 livres en un mois et demi mais aussi très fiers d'avoir été sélectionnés », sourit la professeure en ajoutant : « Ils ont déjà commencé à lire les livres et à créer des activités autour d'eux comme des petites vidéos de présentation ou encore des articles ».

Créé en 1988 à l'initiative de la Fnac et du ministère de l'Éducation nationale, le Prix Goncourt des lycéens a pour l'objectif de faire découvrir aux lycéens la littérature contemporaine, de susciter l'envie de lire, ainsi que de les initier à la critique littéraire.

Chaque année, 50 classes sont sélectionnées au niveau national. Après une classe de 1^{re} du lycée de Sartène l'année dernière, et une classe de 2^e du lycée Fesch il y a deux ans, la 1^{re} L1 du Laetitia est donc la 3^e classe corse à participer à ce prestigieux concours.

Pour préparer au mieux ces critiques littéraires en herbe, ils ont pu échanger durant toute l'après-midi du 24 septembre avec Jérôme Ferrari, prix Goncourt 2012.

Autour d'un projet pédagogique portant sur la thématique « le romancier et ses personnages », les jeunes Ajacciens participeront également à diverses activités tels que des débats, des cafés littéraires ou encore une visioconférence avec certains des auteurs de la sélection mi-octobre. Le tout afin de choisir les 3 livres que la classe a préférés et que son délégué ira représenter aux délibérations régionales à Marseille mi-novembre.

Le lauréat du prix Goncourt des lycéens sera pour sa part désigné le 15 novembre prochain à Rennes. ■ Manon PERELLI

ASSEMBLÉE

AVIS RÉSERVÉ SUR LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Lors de la session de septembre, l'hémicycle s'est penché sur le plan de l'ARS pour la période 2018-2022. Au terme d'un long examen, les conseillers territoriaux se sont montrés dubitatifs quant à ce document cadre d'ores et déjà jugé obsolète

C'est un document fleuve de 350 pages dont le but est de décliner les politiques étatiques de santé publique en les adaptant aux problématiques insulaires.

Le projet régional de santé 2 (PSR2) a été soumis pour avis à l'Assemblée de Corse lors de la session du 20 septembre dernier. Élaboré par l'agence régionale de santé [ARS] et des acteurs de santé, ce document a pour objectif de fixer le cadre d'action pour la période 2018-2022.

Pour ce faire, il ne compte pas moins de 190 objectifs opérationnels. Une multiplicité des points d'entrée qui « ne permet aucune synthèse de qualité » pour la conseillère exécutive en charge des domaines de la santé et du social, Bianca Fazi, qui a présenté le document à l'hémicycle au travers un rapport de conclusions. « Le PRS2 est un document cadre consistant mais très peu lisible. L'ensemble est peu opérationnel et rend compliqué la lecture critique et la projection d'une vision d'ensemble », a-t-elle regretté. Insistant sur « la situation particulière de notre île au regard des enjeux prioritaires que constituent l'accès aux soins et la préservation du capital santé des Corses », elle a d'autre part déploré qu'aucune donnée budgétaire chiffrée n'accompagne ce PRS et a par ailleurs pointé l'obsolescence du document au regard du Plan de santé national présenté quelques jours plus tôt par le Président de la République.

Toutefois, elle a concédé qu'un certain nombre d'orientations fixées par le document sont « convergentes et partagées par la collectivité ». Des axes communs ont ainsi pu être trouvés autour d'objectifs tels qu'une meilleure prise en compte de la territorialisation, la lutte contre les déserts médicaux, le renforcement de l'offre de 1^{er} recours et la priorité donnée à la coordination, le développement d'une offre inclusive d'accueil dans le médico-social, ou encore la prise en compte de la précarité dans l'accès aux soins et la lutte contre le renoncement aux soins.

Au regard de ces éléments en demi-teinte, la conseillère exécutive a donc proposé à l'Assemblée d'émettre un avis réservé sur ce PRS. D'autre part, par ce rapport, elle a également demandé à l'ARS de prendre en compte plusieurs observations et recommandations à l'instar de l'établissement d'un cadre financier permettant d'identifier les moyens affectés par l'État pour la réalisation de ses objectifs stratégiques ou encore l'ouverture d'une véritable réflexion sur la revalorisation du coefficient géographique.

Au terme d'un long débat, Femu a Corsica, Per l'avvene et Andà per Dumane se sont prononcés en faveur d'un avis réservé. Les groupes la Corse dans la République et Corsica Libera, désireux pour leur part d'émettre un avis défavorable, se sont abstenus. ■

Manon PERELLI

ADMINISTRATION

LA CRC SALUE LA BONNE GESTION DE L'AUE

Le rapport d'observations finales sur la gestion de l'agence a récemment été présenté. Un document fourni qui ne formule qu'une seule recommandation. Un signal largement positif pour l'agence

Pas peu fier, le président de l'agence d'aménagement d'urbanisme et d'énergie de la Corse [AUE]. Le 24 septembre dernier, aux côtés de son directeur, Alexis Milano, et des élus siégeant au conseil d'administration, Jean Biancucci a présenté à la presse le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de l'agence. Un premier document du genre, au vu de la récente création de l'AUE, qui prend en compte les années 2012 à 2017. « Dans l'ensemble, ce rapport souligne une bonne gestion des présidentes successives qu'ont été Maria Guidicelli et Fabienne Giovannini, et, du côté des directeurs, une volonté d'être dans les clous et de mettre en œuvre les politiques votées à l'Assemblée de Corse et principalement le Padduc », note le président.

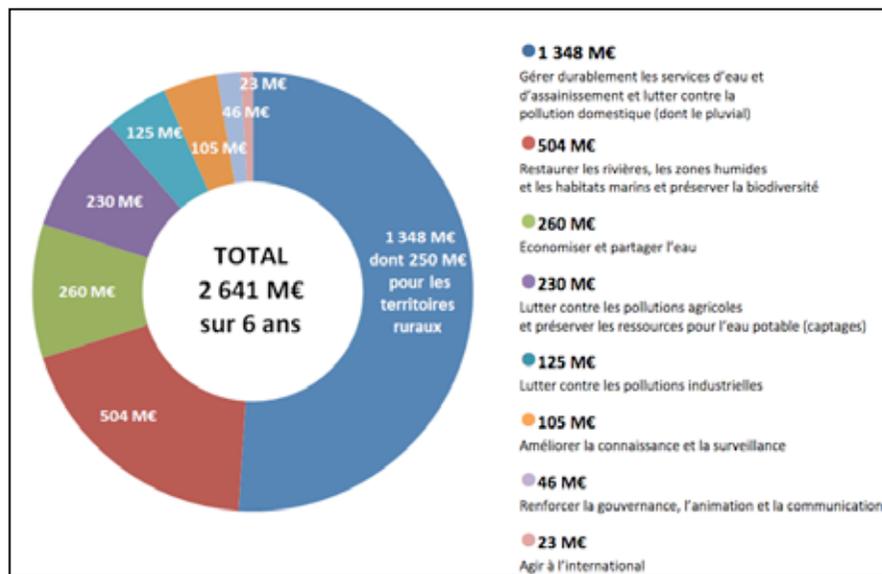
Le document, qui compte 82 pages, ne formule au demeurant aucune observation et émet une seule recommandation portant sur un problème de forme: « La Chambre rappelle que si les statuts de l'AUE prévoient que les membres du conseil d'administration désignent les membres du bureau en leur sein, ils disposent également que les représentants de l'Ademe, d'EDF et de la CDC siègent au bureau, alors que ces organismes ne sont pas membres du conseil d'administration. Elle invite l'AUE à se rapprocher de sa tutelle afin de mettre un terme à cette contradiction, en opérant une modification de ses statuts », écrit ainsi la CRC. « Nous allons procéder aux rectifications nécessaires au plus tôt », précise pour sa part Jean Biancucci.

Très fourni, le rapport donne aussi des éléments de réflexion à l'agence en soulignant notamment que l'AUE est un établissement public à caractère industriel et commercial et peut à ce titre avoir une activité autre que le service à la population. « C'est un élément qui génère une réflexion de notre côté car il y a peut être à développer pour faire en sorte que l'AUE soit plus présente dans un certain nombre de domaines, propose son assistance et ses compétences et soit rémunérée pour cela puisque la loi le permet. Nous allons réfléchir à la suite à donner », souligne Jean Biancucci. « Je crois qu'on ne peut que se féliciter du fait qu'une agence se soit comportée de manière très vertueuse alors que parallèlement se passaient un certain nombre de choses à la collectivités sur l'angle des finances et de la gestion. Cela a d'autant plus de valeur pour l'agence », ajoute-t-il avant de conclure: « J'en suis satisfait et content et je compte continuer dans cette voie ». ■ **Manon PERELLI**

GESTION DE L'EAU

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA MIRE

Le 21 septembre, le comité de bassin Rhône-Méditerranée adoptait le programme 2019-2024 de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Trois jours plus tard, à Corte, le comité de bassin de Corse s'est à son tour prononcé en faveur de ce document. Du fait de l'instauration d'un rééquilibrage progressif des ressources entre les agences de l'eau, celle de Rhône-Méditerranée-Corse devrait enregistrer sur 6 ans un gain de 135 M€ de recettes, permettant, pour ce XIe programme, de remonter la capacité d'intervention à un peu plus de 2,6 Md€, soit une augmentation d'environ 215 M€ par rapport au projet envisagé au début de l'été. Par rapport au programme précédent, les redevances collectées par les agences de l'eau – et payées par chaque usager en fonction de sa consommation d'eau et de la pollution rejetée dans le milieu naturel – sont en légère baisse afin de répondre à l'objectif national de réduction des prélèvements obligatoires. Dans ce XIe programme, il s'agit d'en faire un outil incitatif pour faire évoluer les comportements vis-à-vis du changement climatique. L'adaptation des territoires à ce changement climatique est du reste l'axe majeur du programme et bénéficiera de 40% du montant total d'aides. Les autres priorités identifiées sont la reconquête de la biodiversité aquatique et marine, la lutte contre les pollutions toxiques et la solidarité en faveur des territoires ruraux défavorisés pour lesquels est prévue une enveloppe de 250 M€ d'aides, afin de permettre aux collectivités concernées de relancer leurs investissements en matière d'eau potable et d'assainissement.



S'agissant plus spécifiquement de la Corse, l'agence lui consacrera 75 M€ sur 6 ans. Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique, lui aussi adopté le 24 septembre à Corte, guidera les actions et les financements du programme vers les secteurs déficitaires en eau pour lesquels il faut agir « vite et fort ». Ce document stratégique a permis notamment la production de cartes de vulnérabilité du bassin afin d'identifier précisément les territoires nécessitant le plus grand nombre d'actions d'adaptation au regard de divers enjeux (disponibilité en eau superficielle et souterraine; assèchement des sols; fragilisation de la biodiversité aquatique, humide et littorale, risque d'eutrophisation des rivières et risques d'inondation). Ceci afin d'y décliner des mesures appropriées à chaque situation. De façon plus globale, les actions prioritaires à mettre en place en Corse porteront à 45% sur la gestion quantitative de l'eau, puis sur la biodiversité (25% des actions). ■ **PMP**

La sélection de la rédaction

I nostri « poilus » in a memoria familiare

À l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, l'association Recherche sur l'histoire des familles corses (RHFC), s'est attachée à conduire un projet autour de l'histoire personnelle de ces Corses qui ont combattu lors de cette guerre, dont beaucoup ne sont pas revenus. En explorant les archives personnelles mises à disposition par ses adhérents, la RHFC y a découvert des documents et des photos qui lui ont permis de réaliser, avec la collaboration de l'association culturelle Adecec de Cervione, une trentaine de panneaux qui témoignent de l'histoire de ces poilus corses et constituent la matière d'une exposition itinérante. Présentée actuellement aux Archives départementales de Haute-Corse, et ce jusqu'au 4 octobre, l'exposition se poursuivra à la Médiathèque de Folelli du 6 au 13 octobre puis à Marseille à partir du 20 octobre. Le 6 octobre, à Folelli, sa présentation donnera lieu, à partir de 14h à trois conférences données par Michel Vergé-Franceschi, Francesco Domini et François Pomponi. ■

Jusqu'au 13 octobre, Bastia et Folelli. ☎ 04 95 55 55 81 (archives départementales); 04 95 59 50 17 (médiathèque de Folelli); 04 91 53 44 97 (association RHFC) & genealogie-rhfc.fr



A serva

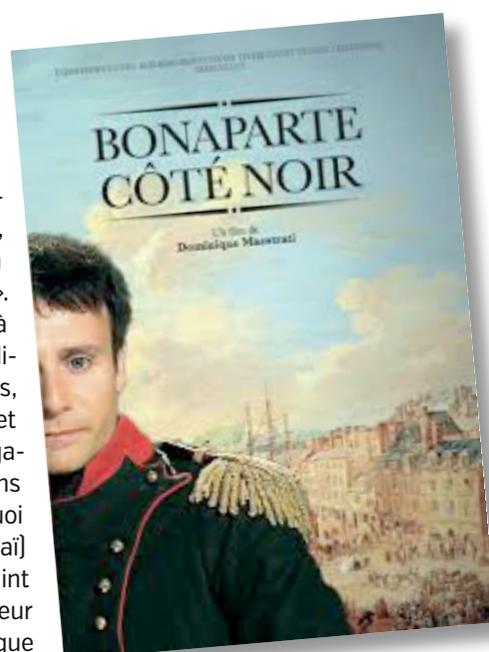
La servante dont il est ici question n'est pas la trop naïve Anghjula de la [superbe] chanson écrite par Alain Di Meglio et interprétée par le groupe Voce Ventu. Il y a cela dit quelques similitudes. Mais dans cette adaptation par le Teatrinu d'une comédie en acte d'Eugène Labiche, *Edgard et sa bonne*, la victime n'est, du moins en apparence, pas celle qu'on pourrait croire. Dans l'œuvre originale, Edgard, 25 ans, a eu une liaison avec la femme de chambre de sa mère, Florestine, jeune femme au caractère bien trempé et volontiers possessive. Lorsqu'elle découvre qu'Edgard est sur le point d'épouser la charmante (et riche) Henriette, 18 ans, Florestine va tout mettre en œuvre pour s'y opposer, en commençant par empêcher Edgard d'aller signer le contrat de mariage. Une pièce inspirée de faits réels ? Difficile à dire. Tout au plus peut-on noter que 10 ans avant sa création, Labiche, à peine plus vieux que son Edgard, avait épousé une héritière de 18 ans. Rétrospectivement, il s'est peut-être amusé à imaginer ce qui aurait pu mal tourner si... Dans la traduction-adaptation de Guy Cimino, Sartoriu veut épouser Felicità (et sa fortune) mais Lisandrina a beau être une « simple bonne », il va devoir compter avec elle et faire la dure expérience de la « lutte des classes ». Interprétée en corse, la pièce est surtitrée en français. ■

Le 2 octobre, 18h30. Spaziu Natale Luciani, Campus Mariani, Corte. ☎ 04 95 45 00 78

Bonaparte, côté noir

« Comment a-t-on pu accorder la liberté à des Africains, des hommes qui n'avaient aucune civilisation ? Il fallait rétablir l'ordre dans les colonies. Je fais toujours ce qui est convenable au bien de mon pays. [...] Quelque horreur qu'il inspire, l'esclavage est utile, dans l'organisation des sociétés européennes. » Le 30 floréal an X [20 mai 1802], le Premier consul Bonaparte fait voter un décret rétablissant l'esclavage dans les colonies françaises, revenant ainsi sur la décision de la Convention nationale du 16 pluviôse an II [4 février 1794], d'abolir l'esclavage. C'est le reniement de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont l'article 1 pose que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Face à la résistance qui s'est organisée, la répression sera sanglante en Guadeloupe et à Saint-Domingue. Bonaparte utilisera la Corse comme bague pour l'élite intellectuelle, politique et militaire haïtienne et guadeloupéenne. Dans un documentaire-fiction de 52 minutes, tourné entre Paris, la Guadeloupe et la Corse, Dominique Maestrati revient sur ce décret et ses conséquences. S'il s'appuie sur les analyses d'historiens spécialisés, le réalisateur a également choisi de donner un relief particulier aux diverses prises de position et déclarations de certains protagonistes ou témoins de cet épisode peu glorieux de l'histoire. C'est pourquoi quatre comédiens (Nathanaël Maïni, Jean-Michel Ropers, Christian Julien et Jean-Paul Nicolai) portent les propos de Bonaparte; de l'Abbé Grégoire, abolitionniste convaincu; de Toussaint Louverture, ancien esclave devenu gouverneur de Saint Domingue; et du négrier Bélu, auteur de l'ouvrage *Des colonies et de la traite des nègres* où il estimait que le dur travail physique des esclaves est compensé par un « repos de l'esprit » qui rend leur condition « égale en bonheur à celle du maître ». Un éclairage sans concession sur l'un des actes les moins reluisants de « l'enfant prodige de la gloire » et un rappel à la vigilance, en des temps où les actes et les faits démentent les plus beaux discours relatifs à la liberté, l'égalité et la fraternité. ■

Le 6 octobre, 15h30. Bibliothèque Livia Via, Levie. ☎ 06 78 16 07 92



« l'enfant prodige de la gloire » et un



Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne , Cortenais

orange™

30

National

SFR

537

National

numericable™

95

Bastia



30

National

Lundi 24 Septembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h40 Calvi XTri - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Oranges Protectrices - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 15h20 Noob - 16h05 Zikspotting - 17h20 Noob - 18h05 A votre Service - 18h40 Le programme écol'eau - 19h05 Un magicien chez Bambi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Calvi XTri - 20h30 Théodore Monod, l'an 48 de l'ère nucléaire - 20h55 Zikspotting - 21h10 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 27 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Des hommes d'influence - 13h35 A votre Service - 13h45 La Terre Vue du Sport - 14h30 Foals - 17h10 Noob - 17h30 Associ - 18h00 I Chjami Aghjalesi - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Le choix de l'Afrique - 20h50 Infadels - 21h35 Le programme écol'eau - 22h00 Noob - 22h20 Autoroute Express - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Foals - 0h00 Nutiziale

Mardi 25 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h50 Associ - 11h20 Zikspotting - 11h35 Le programme écol'eau - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h10 I Chjami Aghjalesi - 14h30 Infadels - 16h30 Zikspotting - 16h45 A votre Service - 16h55 Foals - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Micha et la révolution des roses - 20h35 Oranges Protectrices - 20h45 Foals - 21h45 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 28 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Micha et la révolution des roses - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Un magicien chez Bambi - 13h10 Le programme écol'eau - 13h30 Zikspotting - 14h30 Oranges Protectrices - 14h50 Calvi XTri - 15h10 Le choix de l'Afrique - 16h55 Noob - 18h00 Zikspotting - 18h15 I Chjami Aghjalesi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h25 Wedding Present - 21h25 Noob - 22h05 Zikspotting - 22h30 Nutiziale - 22h40 Théodore Monod, l'an 48 de l'ère nucléaire - 23h05 A votre Service - 0h00 Nutiziale

Mercredi 26 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 La robe du temps - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Micha et la révolution des roses - 13h35 Ci Ne Ma - 13h50 Zikspotting - 14h30 Wedding Present - 15h30 Un magicien chez Bambi - 17h40 Noob - 18h00 Zikspotting - 18h15 Théodore Monod, l'an 48 de l'ère nucléaire - 18h40 La robe du temps - 19h30 Nutiziale - 19h40 Des hommes d'influence - 20h35 I Chjami Aghjalesi - 22h15 A votre Service - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



**AGIR
PLUS**

PASSEZ AU CHAUFFAGE BOIS
ET PROFITEZ D'UNE AIDE
JUSQU'À 600€*

Demandez un devis en quelques clics pour votre poêle,
insert ou foyer bois sur corse-energia.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.